

Régis Moes

Le passé colonial du Luxembourg et l'aide au développement

„Egal wéi mer ons Aktioun zu Gonschte vun deene fréiere Kolonien och bezeechnen, si behält de Charakter vun enger Reparatioun [...] fir dat, wat Generatioune virun ons an enger haarder an onbaarmhärzeger Kolonisationsgeschichte un der Populatioun vun deenen eruewerte Länner an Iwwerséi verbrach hunn. [...]

Och mir kënnen net ëmmer [...] ons fräisprieche, wa Rieds geet vu kolonisationscher Aktivitéit, ënnert dem Pretext, dass mir keng Kolonien haten. Mir mussen ons bewusst sinn, dass mer daper vun alle Méiglechkeete profitéiert hunn, déi onse belsche Wirtschaftspartner ons a senge fréiere Kolonien offréiert huet. [...] Mir ware schonn deemools och Entwécklungshelfer, awer där vun enger ganz besonnescher Aart: ëmmer mat engem Bléck op d'Entwécklung vum Profit.“

René Van den Bulcke (LSAP), Chambre des députés, discussion sur le projet de loi 2260 relatif à la coopération au développement (15 juin 1982)

En 1982, lors du vote de la première loi sur l'aide au développement, le député d'opposition René Van den Bulcke (LSAP) mit celle-ci en lien avec l'histoire coloniale, se faisant l'écho des travaux de l'enseignant Christian Delcourt qui avait relevé cette continuité, critiquant le ministre d'État Gaston Thorn qui présentait volontiers la politique d'aide au développement comme la preuve de la magnanimité désintéressée du Grand-Duché¹. Il est donc d'autant plus étonnant que la chronique sur ce sujet commandée en 2013 par la Direction de la coopération à Laurent Moysse fasse l'impasse sur les antécédents coloniaux de la coopération². En 2013 également, Roger Leiner et Lucien Czuga publièrent un album de BD intitulé *Littel Superjhemp* qui retrace l'enfance de Charel Kuddel dans un

village de l'Oesling dans les années 1960. Dans une des planches, une camarade de classe du petit *Superjhemp* – prénommée Marri-Jo et dépeinte sous des traits rappelant Marie-Josée Jacobs, ministre de la Coopération de 2009 à 2013 et présidente de Caritas Luxembourg depuis – explique

**Pour « mettre en valeur »
les territoires coloniaux, il
fallait les « développer ».**

à son institutrice qu'elle mange beaucoup de chocolat pour collecter le papier aluminium afin de l'utiliser pour « acheter un enfant païen » en Afrique et ainsi financer l'action des missionnaires qui construisent écoles et dispensaires, et que, une fois grande, elle voudrait travailler dans le domaine de l'aide au développement pour aider « ces gens-là³ ». La caricature est révélatrice de la perception populaire de

continuité entre action missionnaire et aide au développement.

Le « développement » dans les empires coloniaux (1900-1960)

Cet oubli officiel n'est cependant pas spécifiquement luxembourgeois, mais concerne aussi d'autres pays en marge du colonialisme, comme la Suisse ou l'Autriche. Ce discours de magnanimité prolonge d'une certaine façon l'autoreprésentation des pays du Nord qui aimaient déjà à présenter leur action en Asie et en Afrique comme purement philanthropique dès la fin du XIX^e siècle⁴. Le système colonial visait pourtant l'exploitation économique des populations et territoires ultramarins au profit des métropoles européennes – et de nombreux Luxembourgeois profitèrent des retombées économiques du colonialisme des pays voisins. Néanmoins, pour « mettre en valeur » les territoires coloniaux, il fallait les « développer », avec tout ce que ce « développement » comporte

Régis Moes, historien, est conservateur au Musée national d'histoire et d'art, où il prépare actuellement une exposition sur « Le passé colonial du Luxembourg » (avril-novembre 2022).

d'ambiguïtés : s'appliquant d'abord aux infrastructures routières et ferroviaires, puis aux infrastructures économiques (plantations, mines, etc.) nécessaires à l'économie coloniale d'extraction des matières premières, le « développement » recouvrit peu à peu d'autres aspects, comme l'éducation et les soins de santé. Pensés d'abord dans un but utilitariste afin de disposer de travailleurs en bonne santé et sachant lire et écrire, l'éducation, la santé et les perspectives d'ascension sociale devinrent dans l'entre-deux-guerres des justificatifs à l'action coloniale⁵.

Le pacte de la Société des Nations (SDN) de 1919 prévoyait que les territoires coloniaux que l'Allemagne avait perdus après la Première Guerre mondiale soient administrés par les puissances coloniales victorieuses (Grande-Bretagne, France, Belgique) et que dans ces territoires « qui sont habités par des peuples non encore capables de se diriger eux-mêmes dans les conditions particulièrement difficiles du monde moderne », il fallait que « [l]e bien-être et le développement de [...] forment une mission sacrée de civilisation⁶ ». Il s'agissait d'une obligation morale pour les puissances coloniales. En évoquant « une mission sacrée de civilisation », la SDN reprenait un concept-clé des politiques coloniales de la seconde moitié du XIX^e siècle : la « mission civilisatrice » chère au président du Conseil français, Jules Ferry (1832-1893), qui estimait que les « peuples supérieurs » (européens) avaient une obligation de « civiliser » les « peuples inférieurs » – avec toutes les connotations racistes que cette hiérarchie des peuples supposait.

Dans l'Etat indépendant du Congo, propriété privée du roi des Belges Léopold II de 1885 à 1908, la suppression de l'esclavage local fut ainsi présentée comme la principale raison de l'action du roi – la philanthropie affichée étant cependant un écran de fumée destiné à voiler les appétits de lucre du roi⁷. Les exactions commises sous les ordres de Léopold II dans l'exploitation du caoutchouc furent dénoncées au nom même de l'antiesclavagisme dans une vaste campagne de presse en Angleterre. Une poignée de Luxembourgeois participèrent d'ailleurs comme officiers de l'armée coloniale ou comme agents des

sociétés à ces exactions. Face à la pression internationale, Léopold II légua sa colonie à la Belgique en 1908. La justification philanthropique de Léopold II s'était retournée contre lui.

Avec le temps, le « développement » allait prendre une place de plus en plus grande dans les discours des puissances coloniales. Après la crise économique de 1929, celles-ci mirent en place des « plans » de développement : en 1945, les Colonial Development and Welfare Acts créèrent le cadre pour des plans décennaux dans l'Empire colonial britannique. En 1946, la France créa le Fonds d'investissement pour le développement économique et social (FIDES) pour financer des infrastructures (écoles, hôpitaux, routes, etc.) à destination des populations colonisées. Au

**Les « peuples supérieurs »
(européens) avaient une
obligation de « civiliser » les
« peuples inférieurs ».**

Congo belge – qui depuis 1922 était une colonie qui appartenait aussi « un peu » aux Luxembourgeois, puisqu'ils y étaient considérés comme égaux aux Belges et pouvaient notamment y devenir fonctionnaire d'Etat –, il fallut attendre 1949 pour que la Belgique mette en place le Plan décennal pour le développement économique et social et le Fonds du bien-être indigène. Le système scolaire à destination des enfants africains, embryonnaire en 1940, fut ainsi largement développé pour accueillir en 1950 près de 70 % des enfants – l'enseignement secondaire et universitaire resta cependant presque inexistant au Congo belge jusqu'en 1960⁸. Ces plans de développement pensés dans le sillage du plan Marshall rompirent d'une certaine manière avec la doctrine coloniale classique, qui prévoyait que les investissements dans les colonies devaient être financés par les colonies elles-mêmes. Mais, dans le cadre de la guerre froide, tout comme en Europe, ces investissements

permettaient d'une part de fidéliser les populations dans un des deux camps, mais ouvraient aussi, par l'augmentation du pouvoir d'achat, de nouveaux marchés aux produits métropolitains. Dans un contexte de revendications de plus en plus poussées entre 1935 et 1950, comme en témoignent les nombreuses grèves du personnel africain et les révoltes agraires, c'était aussi une manière de veiller au calme social. En 1957, un conférencier belge put ainsi mettre en avant au Luxembourg « le mérite des colons, des missionnaires, des ingénieurs et sur l'harmonisation des efforts de chacun pour améliorer le sort du noir » – tout en oubliant que les Africains ne profitaient pas des mêmes droits sociaux et politiques que les Européens au Congo⁹. Néanmoins, ces discours de développement expliquent que les motivations des individus européens se rendant en Afrique à cette époque pouvaient parfois être similaires à celles des coopérants d'aujourd'hui. Ces plans de développement entraînaient un besoin croissant d'encadrement technique et, paradoxalement, c'est dans les dernières décennies de la domination coloniale que le nombre d'Européens en Afrique fut le plus élevé. Au Congo belge, le nombre de Luxembourgeois passa ainsi de 250 en 1925 à 575 en 1957 – dont plusieurs architectes, ingénieurs et médecins au service de l'administration¹⁰. Parmi ces fonctionnaires, beaucoup se préoccupaient de questions similaires à celles de la coopération actuelle : développement des infrastructures de transport afin d'assurer l'essor économique, les soins de santé, l'éducation, amener les populations locales vers des activités économiques viables et tenter de pérenniser ces acquis à long terme. Certains de ces administrateurs territoriaux, malgré l'esprit paternaliste de l'époque, le firent en bonne connaissance des populations locales et en collaboration avec elles, d'autres se contentèrent d'appliquer des politiques générales – parfois avec force – qui ne correspondaient pas aux conditions locales.

Les plans de développement furent souvent financés par des prêts de la Banque mondiale et lors de la décolonisation, on transféra la charge de ces prêts aux nouveaux Etats indépendants qui, en partie, n'ont toujours pas terminé de rembourser ces « dettes coloniales » à l'heure actuelle¹¹.

Un développement délégué dès l'époque coloniale

C'est dans ce contexte politique que s'insèrent les principales initiatives luxembourgeoises « d'aide au développement », avant que ce terme ne devienne à la mode : les actions missionnaires. Dans le contexte du renouveau catholique du milieu du XIX^e siècle en Europe, l'essor des vocations religieuses avait aussi profité aux ordres missionnaires. La motivation principale des missions était de convertir les « païens » au christianisme, mais, rapidement, et en parallèle à ce qui se faisait en moindre mesure alors aussi en Europe, les Etats coloniaux déléguèrent certaines tâches aux ordres religieux, principalement dans le domaine de l'éducation et des soins de santé. Se finançant principalement à travers des dons venus d'Europe, ces missions eurent tout au long de l'époque coloniale un rôle central dans les politiques des Etats coloniaux, mais elles furent parfois aussi des lieux de résistance contre les colonisateurs. Au Congo belge en particulier, les mouvements indépendantistes qui émergent dans les années 1950 étaient issus des cercles ecclésiastiques – la première revendication indépendantiste étant un manifeste publié dans la revue catholique *Présence africaine* en 1956¹².

Pour récolter l'argent nécessaire au fonctionnement des écoles et hôpitaux ainsi qu'à la catéchèse, les ordres missionnaires mirent en place tout un arsenal pour collecter des dons en Europe. Au Luxembourg, ceci prit des formes variées : bazars missionnaires, collecte de papier aluminium, « achat » d'images d'enfants « païens », revues missionnaires destinées aux enfants et aux adultes, soirées de projection de films commentés par des missionnaires dans les paroisses, excursions des groupes de scouts au Musée missionnaire des Pères blancs au Marienthal, etc. Les missions faisaient partie du quotidien des Luxembourgeois, qui donnèrent énormément : en 1922, le missiologue jésuite luxembourgeois Bernard Arens estimait à 20 centimes par habitant le montant des dons luxembourgeois aux missions et à 153 le nombre de prêtres luxembourgeois œuvrant dans des territoires de mission¹³. Dans les années 1950, le Luxembourg



Carnet de cartes postales sur le premier centre de soins de la Croix-Rouge au Congo belge, créé par le Dr Emile Conzemius (1876-1949), né à Differdange, vendues au profit de la Croix-Rouge congolaise (1928)

était le 6^e pays donnant le plus d'argent aux missions catholiques en chiffres absolus¹⁴. C'est d'ailleurs aussi à travers ces actions que l'image stéréotypée des Africains comme de grands enfants nécessitant l'aide de l'Europe pour survivre fut répandue au Grand-Duché – stéréotype incarné par le tronc de collecte représentant un enfant à la peau noire qui hochait la tête lorsqu'on y introduisait une pièce.

Ce n'est que peu à peu que se mit en place une politique d'aide au développement avec un appareil étatique destiné à l'encadrer.

La période de la décolonisation entraîna aussi une certaine continuité dans ce domaine. Les missions catholiques ne quittèrent pas les anciennes colonies et leurs efforts de collecte restèrent très importants. Ce n'est que peu à peu que l'aide au développement s'est laïcisée, d'abord dans le cadre des associations catholiques – on évoquera ici la présentation en martyre dont fit l'objet le jeune Edy Lamberty (1932-1963) de la Jeunesse ouvrière chrétienne, décédé accidentellement en Bolivie¹⁵. Des organisations de laïcs catholiques furent ainsi parmi les premières à remettre en cause cette continuité entre missions de l'époque coloniale

et coopération, à l'exemple de l'Association de formation des cadres (AFC), créée par des anciens de la Jeunesse estudiantine chrétienne, qui firent évoluer cette organisation vers une tout autre forme d'action humanitaire plus réflexive et égalitaire – l'AFC étant l'ancêtre de l'Action solidarité tiers monde (ASTM). Peu à peu émergèrent d'autres organisations non gouvernementales actives dans le domaine de l'aide humanitaire, issues parfois d'organisations plus anciennement présentes au Luxembourg (comme la Caritas ou la Croix-Rouge), parfois venant s'implanter de l'étranger ou créées de toutes pièces au Luxembourg.

Peu de changements au moment de la décolonisation

Là réside peut-être une autre continuité avec l'époque coloniale. Autant que le gouvernement luxembourgeois délégua le recrutement de coloniaux à destination du Congo belge aux associations de coloniaux (Cercle colonial luxembourgeois depuis 1930, Association Luxembourg-Outremer LUXOM depuis 1953), il se contenta longtemps de soutenir des acteurs non gouvernementaux. Ce n'est que peu à peu que se mit en place une politique d'aide au développement avec un appareil étatique destiné à l'encadrer. Mais jusqu'à aujourd'hui, une des principales mesures reste le soutien apporté aux ONG agréées à travers des accords-cadres. Certains traits de l'époque de l'aide missionnaire perdurent : inscriptions d'action locale dans des programmes internationaux, collecte



© MNHA/Photo Tom Lucas

Tronc de collecte au profit des missions catholiques en Afrique

de dons dans des bazars, communes qui soutiennent souvent des actions humanitaires plus locales, délégation aux ONG de tailles variables de la réalisation des missions d'aide vers l'outremer, etc. Ceci n'est pas une spécificité luxembourgeoise, mais concerne toute l'Europe de l'Ouest – ainsi, la Direction générale du développement (DG VIII) des Communautés européennes, créée par le traité de Rome de 1957, fut dirigée pendant longtemps par des fonctionnaires français formés à l'École coloniale de Paris¹⁶.

Nous avons laissé ici de côté les aspects de ruptures entre les années 1960 et aujourd'hui qu'évoque Carole Reckinger dans son article. En effet, une donnée fondamentale change dans les années 1960 : on négocie désormais d'Etat à Etat, dans un cadre politique et diplomatique très différent de celui des années de la colonisation. Ces nouveaux acteurs ont ainsi accru leur pouvoir dans les négociations avec les pays donateurs. La décolonisation a, au moins de ce point de vue, amené de larges reconfigurations dans la manière d'appréhender l'aide au développement, sans pour autant effacer toutes les traces d'une continuité avec la période coloniale.

Décoloniser notre regard

Peu d'ONG remettent aujourd'hui en cause le système économique global, oubliant le poids du passé dans la persistance

des inégalités entre ce qu'on appelle aujourd'hui le Nord global et le Sud global. Il en est parfois de même au niveau plus idéologique : la « mission civilisatrice » du colonialisme voulait propager une vision européenne de la modernité (présentée comme universelle) et ne laissa que peu de place aux cultures traditionnelles (même si certaines versions des politiques coloniales voulaient préserver, dans un espace anhistorique, les cultures locales). Cette volonté d'imposer un modèle de développement unique, sans prendre en compte les réalités politiques, économiques et sociales locales, ni les habitudes et cultures sur place, n'a peut-être pas encore totalement disparu. Par ailleurs, toute forme d'aide au développement implique une partie qui donne et une partie qui reçoit, la seconde étant la plupart du temps située dans le Sud global. Elle perpétue ainsi en quelque sorte la dichotomie entre colonisateurs et colonisés. Pourtant, les inégalités sociales et la pauvreté, la corruption, l'exode rural, les phénomènes guerriers, etc., ne sont pas des fléaux humains qui hantent uniquement l'Afrique, mais concernent des régions très diverses du globe, y compris en Europe. Mais comment trouver l'équilibre entre l'empathie et la solidarité des donateurs et bénévoles et les représentations ambiguës de l'Autre dans la collecte de dons ? Peut-être en montrant la complexité de l'histoire dans ces domaines. Pour anecdote, au Luxembourg, ce furent en partie des dons africains qui financèrent la construction de la Kannerklinik en 1958, puisque son maître d'œuvre, la Fondation Prince Jean – Princesse Joséphine-Charlotte, avait été en partie alimentée par un don « du Congo » collecté auprès des populations locales par l'Administration coloniale à l'occasion du mariage princier de 1953¹⁷... ♦

- 1 Christian DELCOURT, *La contribution à l'aide au développement du Tiers Monde prêtée par le Grand-Duché de Luxembourg*, mémoire de fin de stage pédagogique (ministère de l'Education nationale) (non publié), 1980.
- 2 Laurent MOYSE, *Une responsabilité en partage : trente ans de coopération luxembourgeoise au développement*, Luxembourg, 2013.
- 3 M.-J. Jacobs a été ministre pour le CSV dans divers ressorts de 1984 à 2013. « T'ass net wéinst dem Schockela, mä wéinst dem Sëlwerpabéier. [...] Ich sammelen deen, firr domat engt Heedekëndchen an Afrika ze kofen.. A wann ich gruuss sènn, wëll ich an der Entwëcklungshëllef schaffen, firr deene Leckt ze hëllefen », Lucien CZUGA et Roger LEINER, *De Littel Superjhem. Vu Cliquen, Klucken a Klacken*, Luxembourg, Editions Revue, 2013, p. 30.
- 4 David SCHLAUSS et Walter SCHICHO, « Kolonialismus und Entwicklung », dans *Stichproben: Wiener Zeitschrift für kritische Afrikastudien*, vol. 14, n° 26, 2014, p. 1-17.
- 5 Joseph M. HODGE et Gerald HÖDL, « Introduction », dans Joseph M. HODGE, Gerald HÖDL et Martina KOPF (éds), *Developing Africa. Concept and Practices in Twentieth-Century Colonialism*, Manchester, Manchester University Press, 2014, p. 1-33.
- 6 Traité de Versailles de 1919. Pacte de la Société des Nations, article 22. DigiThèque MJP [en ligne], <https://mjp.univ-perp.fr/traites/sdn1919.htm> (dernière consultation : 28 novembre 2021).
- 7 Pierre-Luc PLASMAN, *Léopold II. Potentat congolais*, Bruxelles, Racine, 2017.
- 8 HODGE, *Developing*, op. cit., p. 17.
- 9 « A la tribune de l'Union royale belge. Confiance dans le Congo, par M. Pierre Staner, Inspecteur royal des colonies », dans *Luxemburger Wort*, 9 mars 1957, p. 14.
- 10 Régis MOES, *Cette colonie qui nous appartient un peu. La communauté luxembourgeoise au Congo belge 1883-1960*, Luxembourg, Editions d'Letzebuurger Land / Fondation Robert Krieps, 2012, p. 163.
- 11 Frederick COOPER, *Africa since 1940*, Cambridge, Cambridge University Press, 2002, p. 17.
- 12 Idesbald GODDEERIS, Amandine LAURO et Guy VANTHEMSCHÉ (dir.), *Le Congo colonial. Une histoire en question*, Waterloo, Renaissance du livre, 2020.
- 13 Bernard ARENS, « Luxemburgs Anteilnahme am katholischen Missionswerk », dans *Priester und Mission* 6, 1922, p. 53-60 ; voir aussi de manière générale André NEUBERG (éd.), *Le face-à-face des dieux : missionnaires luxembourgeois en outremer*, Bastogne, Musée en Piconrue, 2007.
- 14 *Missionsjahrbuch der Diözese Luxemburg 1960*, Luxembourg, 1960, p. 39.
- 15 Adolphe SCHMIT (éd.), *Unter den Indianerjungen des Rio Beni (Bolivien). Edy Lamberty, 1932-1963. Sein Leben, sein Wirken als Missionslaienhelfer und Entwicklungshelfer in Bolivien aus Briefen und Berichten zusammengestellt*, Luxembourg, Sankt Paulus Druckerei, 1965.
- 16 Véronique DIMIER, « Institutionnalisation et bureaucratisation de la Commission européenne : L'exemple de la DG Développement », dans *Politique européenne*, 2003/3, n° 11, p. 99-121.
- 17 Témoignage oral d'E. Weber, Archives nationales du Luxembourg, T.O. CB4.